



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Bureau métropolitain de Dijon métropole

Séance du jeudi 18 juin 2026

Président : Monsieur REBSAMEN

Secrétaire de séance : Madame JUILLARD-RANDRIAN

Convocation envoyée le 12 juin 2026

Nombre de membres du Bureau métropolitain : 41
Nombre de membres en exercice : 41

Nombre de présents participant au vote : 35
Nombre de procurations : 4

Membres présents :

Monsieur François REBSAMEN	Monsieur Benoît BORDAT	Monsieur Léo LACHAMBRE
Madame Nathalie KOENDERS	Madame Lydie PFANDER-MENY	Madame Catherine MINAUX
Monsieur Thierry FALCONNET	Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN	Monsieur Jean-Michel VERPILLOT
Madame Céline TONOT	Monsieur Patrice CHATEAU	Monsieur Régis PETITBOULANGER
Madame Isabelle PASTEUR	Monsieur Nicolas SCHOUTITH	Monsieur Lionel SANCHEZ
Monsieur Frédéric GOULIER	Monsieur François SARRON-PILLOT	Madame Nathalie BERTILLON
Madame Catherine PETITJEAN	Madame Nuray AKPINAR-ISTIKUAM	Madame Dominique BEGIN-CLAUDET
Monsieur Guillaume RUET	Monsieur Christophe AVENA	Monsieur Jacques CARRELET DE LOISY
Madame Françoise TENENBAUM	Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Monsieur Jean-Marc BOURGEON
Monsieur Antoine HOAREAU	Monsieur Laurent GOBET	Madame Catherine PAGEAUX
Monsieur Philippe LEMANCEAU	Madame Karine HUON-SAVINA	Monsieur Didier RELOT
Madame Monique BAYARD		Monsieur Alexandre HEDDAR

Membres absents :

Monsieur Ludovic GAFFET	Monsieur François DESEILLE pouvoir à Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN
Monsieur Adrien GUENE	Madame Nadjoua BELHADEF pouvoir à Monsieur Hamid EL HASSOUNI
	Madame Dominique MARTIN-GENDRE pouvoir à Monsieur Philippe LEMANCEAU
	Madame Agnès BILLIET pouvoir à Monsieur Didier RELOT

OBJET : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET ATTRACTIVITE**Réseau Entreprendre Bourgogne – Programme Les Entrep' Bourgogne 2025-2026
(16ème édition) - Demande de subvention**

Le programme Les Entrep' Bourgogne est un dispositif national d'accompagnement à l'entrepreneuriat étudiant, décliné depuis 16 ans sur le territoire bourguignon et porté par le Réseau Entreprendre Bourgogne. Il vise à sensibiliser les étudiants à la création d'entreprise à travers un parcours pédagogique structuré, certifiant et complémentaire à leur formation initiale.

À l'échelle de la région Bourgogne-Franche-Comté, le programme permet chaque année de mobiliser plusieurs milliers d'étudiants. Pour l'édition 2025-2026, 2 500 étudiants ont été sensibilisés et 130 d'entre eux ont bénéficié d'un accompagnement renforcé sur 18 semaines, encadrés par un coach et un parrain entrepreneur, autour de projets concrets de création d'entreprise.

Ce programme permet aux étudiants de :

- découvrir l'univers de l'entreprise et de la création d'entreprise ;
- développer l'esprit entrepreneurial ;
- apprendre à gérer un projet en équipe pluridisciplinaire ;
- intégrer un réseau de professionnels ;
- acquérir des compétences pour leur avenir ;
- participer à des challenges et concours nationaux.

Le dispositif contribue également plus largement au dynamisme de l'entrepreneuriat du territoire, en complémentarité avec les actions d'accompagnement à la création et au développement d'entreprises portées par le Réseau Entreprendre Bourgogne.

Dans ce cadre, Dijon métropole a été sollicitée par courrier en date du 20 avril pour le renouvellement de son soutien financier.

Ainsi, pour l'édition 2025-2026, il est proposé de reconduire le soutien de Dijon métropole à hauteur de 3 000 €, dédiés au fonctionnement et à la mise en œuvre du programme pédagogique.

**Le Bureau,
après en avoir délibéré, décide :**

- **d'attribuer** une subvention de 3 000 € à Réseau Entreprendre Bourgogne pour l'édition 2025-2026 du programme Les Entrep' Bourgogne ;
- **d'autoriser** le Président à signer toute pièce nécessaire à la bonne administration de ce dossier ;
- **de dire** que les crédits seront prélevés sur l'exercice 2026.

SCRUTIN	POUR : 39	ABSTENTION : 0
	CONTRE : 0	NE SE PRONONCE PAS : 0
	DONT 4 PROCURATION(S)	